

Lieu : Mairie de SERRIÈRES-DE-BRIORD

Date : Le 15 janvier 2016

Heure : 20 heures

**Conseillers présents** : M. Daniel BÉGUET, Maire

Mme Valérie BERNARD, M. Jean-Claude MONTEYREMARD,  
Mme Michèle MIGNEROT, Adjoint

M. Serge BOURDIN, Mme Christine CHURY, M. Pascal HENRY,  
Mme Aurélie LECUYER, M. David RENAUD, M. Roger ROBIN,  
M. Christophe SECRET, Mme Denise VOLLAT

**Conseillères excusées** : Mme Laure DE FILPO, Mme Marie-Jo LADREYT

(2 votes par procuration)

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 04 DÉCEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 04 décembre 2015.

### **BAIL PROFESSIONNEL – DÉLIBÉRATION**

Monsieur le Maire rappelle la demande faite par Mme Patricia BLANC-WOLVILE, médecin, pour l'agrandissement de la salle d'attente du cabinet médical et rappelle également la disponibilité du local occupé précédemment par le podologue.

Le local inoccupé d'une superficie de 70 m<sup>2</sup>, situé dans le Cœur de Village, pourrait être loué à Madame Patricia BLANC-WOLVILLE.

Le Maire propose d'établir un bail professionnel pour une durée de six années, à savoir du 1<sup>er</sup> février 2016 au 31 janvier 2022 et de consentir ce bail moyennant un loyer mensuel de 350 € HT.

Le Conseil Municipal décide, à 11 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, de louer un local professionnel à Madame Patricia BLANC-WOLVILLE pour un loyer mensuel de 350 € HT.

### **MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION « SALLE DES FÊTES »**

Étant donné l'utilisation fréquente de la salle des fêtes les jours de semaine par les associations locales, l'état de propreté est jugé insatisfaisant. De même, les conditions d'utilisation les week-ends par les associations et les particuliers méritent d'être revues.

Une commission est créée afin d'étudier ce dossier. Cette commission est composée de Mesdames Valérie BERNARD, Christine CHURY, Marie-Jo LADREYT, Denise VOLLAT et de Messieurs Jean-Claude MONTEYREMARD, David RENAUD, Christophe SECRET.

Cette commission se réunira le mercredi 20 janvier 2016.

## **VALIDATION DE DEVIS DE TRAVAUX**

### **Mairie : Mise en peinture des huisseries**

Un devis d'un montant de 4 750 € est validé.

### **Restaurant du Point Vert**

. Cet établissement étant un ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie, des contrôles doivent être réalisés :

- Un devis a été validé pour le contrôle de l'installation de gaz.
- Un devis pour le contrôle des installations électriques a été demandé.

. Mise en accessibilité des sanitaires :

- Un devis pour des travaux de plomberie a été demandé. Ce devis s'élève à 5 223 € TTC. Le Conseil Municipal le valide.
- Des travaux d'électricité et de plâtrerie peinture seront à prévoir. Des devis ont été demandés.

. Changement de la porte d'entrée

- Des devis ont été demandés pour le changement de la porte d'entrée. Un devis d'un montant de 3454 € TTC est validé.

. Nettoyage de l'établissement

- Un devis a été demandé pour un nettoyage complet de l'établissement (locaux techniques, salles, terrasse).

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Exonération de taxe d'aménagement pour les abris de jardin**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 04 décembre 2015 décidant d'exonérer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de taxe d'aménagement la construction d'abris de jardin. Il indique au Conseil Municipal que cette exonération sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 car la décision du Conseil Municipal est intervenue après le 30 novembre 2015.

### **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunira prochainement.

La fusion des trois Communautés de Communes de la Plaine de l'Ain, de la Vallée de l'Albarine et de Rhône-Chartreuse de Portes pourrait être reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais le passage en dessous de la barre des 5 000 habitants pose la question de notre existence dès 2017.

### **Révision du Plan Local d'Urbanisme**

Une mise à jour du réseau d'assainissement doit être réalisée.

### **Comité de site des Anciens Méandres du Rhône**

Le Conservatoire d'espaces naturels a organisé, le lundi 21 décembre 2015, une rencontre, animée par l'Office National des Forêts. Dix propriétaires ont pu visiter le site et étudier les espèces présentes.

### **Travaux de voirie**

Les travaux pour l'enfouissement de la ligne HTA ont débuté. Un nouveau poste de transformation électrique sera implanté dans la rue du Verger afin de délester le poste « Bourg ».